



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Prolongement de la ligne de tramway T9 du réseau de transports franciliens

Question écrite n° 8524

Texte de la question

Mme Clémence Guetté appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur l'importance d'entamer un projet de prolongement de la ligne de tramway T9 du réseau de transports franciliens. Cette ligne, mise en route en 2021 et reliant actuellement les stations Porte de Choisy (Paris 13e) et Gaston Viens (Orly), permet d'ores et déjà aux habitants du secteur de se rendre plus facilement à Paris. Avec des tramways à une fréquence rapprochée, une desserte des villes de Paris, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Thiais et Orly et un temps total de trajet de 30 minutes entre les deux terminus, la mise en place de cette ligne, avec l'aide de l'État et des collectivités territoriales, est déjà une grande avancée pour faciliter les trajets des habitants du département. Néanmoins, à l'heure où les travaux du Grand Paris s'accroissent et notamment du prolongement de plusieurs lignes de métro, une nouvelle problématique vient toucher directement les usagers de la ligne T9. En effet, l'allongement de la ligne 14 du métro parisien jusqu'à l'aéroport d'Orly (en passant par Villejuif, L'Haÿ-les-Roses, Thiais ou encore Chevilly-Larue) va, certes, permettre à de nombreux Val-de-marnais d'accéder plus facilement à la capitale et à la zone économique cruciale de l'aéroport, mais dans des conditions pour le moment peu optimisées pour les habitants de plusieurs villes dont Orly et Choisy-le-Roi. Bien que le T9 desserve le centre-ville d'Orly, la ligne ne se poursuit pas jusqu'à l'aéroport et notamment à la station du RER C Pont de Rungis, où est prévue l'arrivée de la ligne 14. Cette station étant assez excentrée de la ville d'Orly et n'étant pas desservie par tous les RER C au départ de Choisy, les personnes résidant sur la ligne du T9 trouveront des difficultés à la rejoindre. Le prolongement du T9 jusqu'à la station Pont de Rungis paraît nécessaire par deux aspects. Premièrement, les Val-de-marnais concernés, en ayant un accès direct à la ligne 14 du métro, pourront se rendre plus rapidement à Paris, notamment parce que la fréquence du RER C est réduite par rapport à celle des lignes de métro. De plus, ce prolongement leur permettra de bénéficier d'un accès privilégié au bassin d'emplois en plein essor : la plate-forme aéroportuaire, la future Cité de la Gastronomie, le parc d'activités et d'affaires Icade, le *bio-cluster* oncologie Gustave Roussy, etc. Il s'agit ainsi de permettre l'accès aux 27 000 emplois de la plateforme aéroportuaire et plus largement aux 135 000 emplois du Grand Orly aux populations en difficulté des villes qui sont fortement dépendantes des transports en commun. Elle l'interroge donc sur les travaux entrepris par le Gouvernement pour permettre cette prolongation de la ligne de tramway T9 ; elle le sollicite en outre pour que ce projet soit inscrit au contrat de Plan État-région, pour permettre à ce que des fonds nécessaires soient investis pour la réalisation des travaux, dont les bénéfices à long terme seront évidents pour les Val-de-marnais.

Texte de la réponse

L'État accompagne le développement et la modernisation des infrastructures de transport collectifs en Île-de-France, dont notamment les lignes de tramway franciliennes, via les Contrats de Plan Etat-Région (CPER). L'Etat avait en particulier financé la réalisation de la ligne T9 à hauteur de 89,0 M€ au titre du CPER 2015-2022. L'Etat investit plus de 2,58 Md€ pour les transports collectifs franciliens dans la nouvelle contractualisation 2023-2027 du CPER Ile-de-France. Une enveloppe de 100 M€ tous financeurs a été inscrite dans la nouvelle contractualisation 2023-2027 pour le financement, entre autres, des premières phases d'études de projets (hors

prolongements de lignes de métro), très attendus des acteurs locaux. Dans ce contexte, l'autorité organisatrice Ile-de-France Mobilités devrait prochainement évaluer l'opportunité d'utiliser cette enveloppe pour le financement des études d'émergence d'un éventuel projet de prolongement du T9 jusqu'à Pont-de-Rungis.

Données clés

Auteur : [Mme Clémence Guetté](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8524

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 novembre 2023

Question publiée au JO le : [30 mai 2023](#), page 4845

Réponse publiée au JO le : [30 avril 2024](#), page 3478